

**ÉCRIRE POUR SOI ?
XVI^e-XVIII^e SIÈCLES**



Gabriël Metsu, *Man Writing a Letter* (vers 1664-1666)
National Gallery of Ireland

COLLOQUE INTERNATIONAL

**3 et 4 décembre 2026
Université Grenoble Alpes
Université Sorbonne Nouvelle**

APPEL À COMMUNICATION

Ce colloque international s'inscrit dans le prolongement du dernier numéro de la *Revue Bossuet* (16, 2025) intitulé *Spiritualité et réflexivité. Écrire pour soi au XVII^e siècle*¹. Il vise à examiner, sur un empan chronologique élargi, une relation à l'écriture où le « je » se donne comme son propre destinataire.

Il sera l'occasion de réévaluer la place de la littérature de la première modernité dans l'histoire des genres personnels, au prisme d'un double corpus composé des écrits autoadressés des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, lointains ancêtres peut-être du journal intime tel que le XIX^e siècle le définira, et de ces pauses ou digressions du récit qui voient le « je » narrateur s'éloigner du pacte d'écriture premier et développer une pratique d'écriture régie par le désir de satisfaire un besoin ou un plaisir personnel².

Qu'est-ce que le geste d'écrire pour soi ? Écrit-on jamais seulement pour soi, alors que tout acte de discours s'inscrit dans un contexte moral et socio-culturel qui influence aussi bien ce qui est dit (ou tu), que la manière dont il se dit ? Par ailleurs, tout discours sur soi s'énonce dans un présent qui convoque l'altérité. Tel est le cas dans les *Réflexions* d'Olivier Lefèvre d'Ormesson [1684], écrites au lendemain de la mort de son fils André, ou encore dans les *Réflexions sur la Miséricorde de Dieu* [1671] de Louise de La Vallière, longue prière qui fait fonction de viatique dans le choix du détachement du monde³. On pense aussi, à la fin du XVI^e siècle, au dialogue consolatoire inventé par Guillaume Du Vair (*De la constance et consolation es calamitez publiques*, 1594), qui se représente pleurant sur les malheurs de la patrie dans son jardin, entouré de trois amis. L'originalité du dialogue de consolation « réside dans la fusion des personnages affligés et des personnages consoleurs »⁴.

La réflexivité peut puiser à d'autres sources : la réminiscence d'un passé révolu, objet d'admiration, de regrets, de nostalgie, la rancœur envers un tiers, qui confère à l'écriture autoadressée une fonction de compensation du réel à valeur consolatoire. Ainsi, dans ses *Mémoires*, le long récit de Mademoiselle de Montpensier de son projet de mariage avorté avec Lauzun pourrait constituer un cas emblématique d'un certain type de textes, puisqu'il se présente en quelque sorte, comme auto-adressé sans être auto-destiné. Le for privé semble alors non seulement se dire, mais se définir voire se performer par des pratiques d'écriture qui le délimitent tout en le trahissant. Ces deux exemples illustrent les deux types de textes que le colloque se propose d'étudier :

- les écrits sans destinataires, écrits pour soi, sans intention manifeste d'une transmission quelconque, qui se développent dans le cadre d'un dialogue, ou du moins d'une forme d'interlocution, même si l'allocutaire n'est que postulé.

- les passages narratifs autobiographiques (au sens large) où le « je » de l'énoncé devient son propre destinataire, dont le développement significatif semble permis par l'oubli apparent

¹ Agnès Cousson et Anne Régent-Susini (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2025.

² Voir *Digressions, réflexions et dissertations dans le récit à l'époque classique*, Marc Hersant, Nathalie Kremer, Catherine Ramond (dir.), Peeters, 2025 ; également *Le Geste autobiographique. Écrire sa vie (XVII^e-XVIII^e siècles)*, Marilina Gianico et Christine Hammann-Décoppet (dir.), Classiques Garnier, 2021.

³ Voir ces deux articles à paraître, Agnès Cousson « Écriture de l'intime, écriture de soi : les *Réflexions* d'Olivier Lefèvre d'Ormesson sur la mort de son fils », Actes du colloque *Dire l'intime, inavouable et ineffable dans les écrits à la première personne, de Montaigne à Chateaubriand*, M. Gianico et Ch. Hammann-Décoppet (dir.), Paris Sorbonne, 5-7 novembre 2025, et, « Louise de La Vallière (1644-1710), Quels usages mémoriels d'une vie romanesque ? », dans *Usages des Mémoires, de la Renaissance à nos jours*, Yohann Deguin, Sylvain Ledda et Cyril Francès (dir.), à paraître chez Hermann.

⁴ Alexandre Tarrête, « Remarques sur le genre du dialogue de consolation à la Renaissance », *Réforme, Humanisme, Renaissance*, 2003, n° 57, p. 133-152, ici p. 143. Voir aussi A. Tarrête, la *Consolation* de Guillaume Du Vair sur la mort de sa sœur (1584) », et la mention de la consolation à soi-même de Cicéron, dans *Les Funérailles à la Renaissance*, actes du XII^e colloque de la SFDES (Bar-le-Duc, 2-5 décembre 1999), Jean Balsamo (dir.), Genève, Droz, 2002, p. 499-516.

ou réel du projet d'écriture initial, et offre la possibilité de les lire pour eux-mêmes, presque indépendamment de l'économie d'ensemble du texte.

Dans les deux types de textes, il s'agit de caractériser la teneur du propos, sa nature, ses modalités d'expression, la fonction de l'autodestination de l'écriture et les raisons d'être de l'écriture *pour soi*, entre acte concerté et assumé, ou, au contraire, fruit d'une divagation de la pensée, d'une perte de la maîtrise de soi qui conduit le « je » à écrire au fil de la plume, parfois *malgré soi*. La consignation de la pensée par fragments, dans une temporalité qui se resserre autour du moi, favorise un récit du passé entrecoupé par des retours au présent de l'énonciation, une introspection au jour-le-jour dans une forme énonciative qui rapproche le texte de l'écriture calendaire à l'œuvre dans certains journaux de piété. Par ailleurs, que fait apparaître la distinction entre écriture autoadressée et écriture autodestinée ? Cette question, qui suppose l'examen de l'histoire éditoriale des textes invite à examiner les actions de publication des écrits personnels de la première modernité, et la manière dont la publication modifie ou déplace les enjeux de ces moments d'écriture particulier où l'écriture semble devenir autosuffisante.

Au-delà des choix énonciatifs, il convient de déterminer les influences morales et culturelles qui expliquent le développement de l'écriture *pour soi* et ses conséquences dans le processus d'individuation du XVI^e au XVIII^e siècle. Si les *Essais* de Montaigne ouvrent la voie au récit de soi décomplexé, hors du regard de Dieu, le développement de la lecture silencieuse favorise la réflexion de soi à soi, *une plume à la main*, suivant le modèle défini par Descartes. L'écriture *pour soi* peut alors faire fonction d'exercice au débat, servir d'entraînement à la faculté de juger dans l'indépendance des autorités de référence, quels que soient les sujets abordés, querelles théologiques ou littéraires par exemple⁵.

Enfin, ces textes invitent à interroger les notions problématiques d'intimité et de sincérité, en lien avec l'histoire du *je* et la construction progressive d'une sphère privée. Quelle part accorder à l'écriture *pour soi* dans le processus de subjectivation qui conduit à l'avènement de l'individu au XVIII^e siècle ?

Axes d'étude (non exhaustifs)

- esthétique, rhétorique et poétique

Il s'agit de caractériser les formes et les enjeux des écrits autodestinés, soit en tant que textes à part entière, soit en tant qu'élément structurant du récit auxquels ils appartiennent. Cet axe suppose d'interroger le statut de ces textes et /ou passages dans la littérature mémorielle (apport, complémentarité, singularité) et la manière dont ils interagissent avec les modèles d'écriture à disposition, conduisant vers une étude de l'intertextualité à l'œuvre dans le développement du dialogue intérieur et de ses effets dans la formation de la pensée morale, critique, esthétique propre.

Si la bienséance mondaine et chrétienne condamne l'épanchement comme indécent jusqu'aux *Confessions* de Rousseau, la restriction du lectorat à soi-même peut favoriser la libre expression, le dévoilement d'informations que l'adresse à un tiers interdit ou qu'elle contraint de formuler selon les codes langagiers en vigueur. Observe-t-on ces dédoublements caractéristiques de l'écriture diariste selon Béatrice Didier, entre le « je » qui écrit et le « je » qui se regarde écrire et juge⁶ ? Quels sentiments (digression, écart, affranchissement, satisfaction d'écrire pour soi...) les remarques de métalangage (auto-censure, formules de correction et autres commentaires) révèlent-elles ?

- socio-culturel et moral

⁵ Voir *L'inscription du fait religieux dans les écrits personnels en France au XVII^e siècle*, Agnès Cousson et Arnaud Wydler (dir.), Paris, Classiques Garnier, 2025.

⁶ Voir Béatrice Didier, *Le Journal intime*, 1991, p. 116 sq.

L'écriture autoadressée conduit à envisager la construction de l'éthos rhétorique. Quels liens l'écriture autoadressée entretient-elle avec les règles et les pratiques culturelles du groupe auquel le « je » se rattache, mais aussi avec les débats sociétaux ? Le dialogue de soi à soi est-il le fruit d'un dialogue avec l'autre, son prolongement, ou au contraire une réponse contradictoire confiée au seul papier ? L'étude de l'interaction à l'œuvre entre intimité, extériorité et altérité réintroduit la question de l'horizon d'attente des textes.

- éditorial

S'agissant du premier type de textes, littéraires ou historiques, cette approche s'attachera à la transmission des ego-documents⁷ par essence confidentiels et aux raisons qui président à leur publication. Elle privilégiera par exemple l'étude du paratexte, espace d'invention d'un sens qui s'inscrit ou non en continuité avec les intentions premières du « je » de l'énoncé. La littérature religieuse, dont la critique a montré l'importance décisive dans l'avènement de l'autobiographie au sens large (G. Gusdorf, M. Foucault, Ph. Lejeune, Ph. Gasparini, N. Paige notamment) comporte maints textes privés écrits dans le secret du dialogue avec Dieu, édités à titre posthume ou bien du vivant du « je », parfois sans son accord, au nom d'une finalité morale. Hors des cloîtres, la volonté de servir une mémoire familiale a pu aussi influencer la décision divulguer des écrits qui n'avaient vocation à la publication.

Dans le cas du second type de textes, on pourra réfléchir aux possibilités de découpage du texte, entre récit, monologue, et invention d'une forme englobante, dont il conviendra de définir les spécificités.

Les sujets de communication sont à envoyer avant le **30 juin 2026** aux adresses suivantes :

agnes.cousson@univ-grenoble-alpes.fr
jean-christophe.igalens@univ-grenoble-alpes.fr
anne.regent-susini@sorbonne-nouvelle.fr

Comité d'organisation

Agnès Cousson, Université Grenoble Alpes.
Jean-Christophe Igalens, Université Grenoble Alpes
Anne Régent-Susini, Université Sorbonne Nouvelle

Comité scientifique

Delphine Amstutz, Sorbonne Université
Ellen Delavallee, Université Grenoble Alpes
Patrick Farges, Université Paris Cité
Christine Hammann-Décoppet, Université de Haute Alsace
Marc Hersant, Université Sorbonne Nouvelle
Cécile Lignereux, Université Grenoble Alpes
Christophe Martin, Sorbonne Université
Pascale Mounier, Université Grenoble Alpes
Claude La Charité, Université du Québec à Rimouski
Françoise Le Borgne, Université Clermont Auvergne
Alexandre Tarrête, Sorbonne Université
Bruno Tribout, Université d'Aberdeen

⁷ Sur ce terme inventé par l'historien Jacob Presser, voir notamment Patrick Farges, *Moi public et moi privé dans les mémoires et les écrits autobiographiques du XVII^{ème} siècle à nos jours*, Études réunies et présentées par Rolf Wintermeyer en collaboration avec Corinne Bouillot, Publication des universités de Rouen et du Havre, 2008, p. 177 sq.